

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Suite à la déclaration **des groupes armés (le MNLA, le HCUA et le MAA), dans la presse le jeudi 26 Septembre 2013, faisant état du non-respect par le gouvernement malien des engagements pris dans l'Accord de Ouagadougou, le Gouvernement de la République du Mali tient à apporter les précisions suivantes** : Après sa mise en place, le 08 septembre 2013, sous la haute Autorité du Président Ibrahim Boubacar Keita, le Gouvernement a accompli les tâches suivantes :

Premièrement : L'Adoption de Mesures de confiance, à travers la libération des personnes détenues. A ce jour, 32 personnes ont été libérées. D'autres dossiers sont en cours de traitement, notamment, celui des députés qui sont sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

Deuxièmement : L'Organisation des Forums de sensibilisation :

En application de l'article 20 de l'Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix signé à Ouagadougou le 18 juin 2013, le gouvernement a organisé, les 15 et 16 septembre 2013, des forums de sensibilisation dans les trois régions du Nord en se rendant successivement à Tombouctou, Kidal et Gao.

D'autres missions conduites par les gouverneurs et les préfets ont effectué la même démarche dans le même objectif.

Troisièmement : Le 17 septembre 2013, le Président de la République a rencontré les groupes armés (MNLA, HCUA, MAA et FPR).

Lors de cette rencontre, le Président de la République a fixé le cadre des futures négociations, tout en rappelant le principe suivant : **"*Tout peut être discuté sauf l'intégrité territoriale et l'unité nationale*"**.

Le lendemain 18 septembre 2013, le Gouvernement a participé à la réunion du Comité de suivi de l'Accord de Ouagadougou, à l'issue de laquelle il a officiellement remis à la MINUSMA et à la Croix Rouge 12 personnes qui ont fait l'objet de mesures de libération.

Quatrièmement : Les États généraux de la décentralisation sont convoqués du 21 au 23 octobre 2013.

Déjà, les groupes de travail sont à pied d'œuvre pour préparer cette grande réunion qui permettra de faire le bilan de l'expérience malienne en matière de décentralisation mais surtout de déterminer les mécanismes institutionnels permettant de donner plus de pouvoirs aux collectivités décentralisées.

Cinquièmement : Le cantonnement :

Le gouvernement a informé la MINUSMA et les autres partenaires extérieurs qu'il était disposé à prendre en charge une partie du financement de l'opération de cantonnement dès qu'un accord interviendrait sur les critères.

Sixièmement : Un Programme d'urgence pour la relance du développement dans les régions du Nord a été finalisé le 26 septembre 2013.

En outre, le Plan de développement accéléré des régions du Nord est en cours de préparation.

Septièmement : Le gouvernement prépare activement les Assises nationales du Nord.
Elles se tiendront avant l'expiration des 60 jours prévus pour le démarrage des discussions avec les groupes armés, conformément aux engagements contenus dans l'Accord de Ouagadougou.

Bamako, le 27 septembre 2013